

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 16 (1919)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
D^r ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité
J. HORT, Lausanne.**

SEIZIÈME ANNÉE

N^o 1.

JANVIER 1919

SOMMAIRE : Avis important. — Indications à retenir. — Attention. — Convocations : Romande délégués, Côte neuchâteloise, Broye, Lausanne, Menthue. — Conseils aux débutants pour janvier, par M. SCHUMACHER. — Soldats malades, par M. N. CLÉMENT-DÉCOPPET. — La page de couverture de notre bulletin, par M. Pierre ODIER. — Maladies contagieuses des abeilles, par M. Roland MACQUINGHEN. — Les abeilles ouvrières pondeuses, par M. C.-P. DADANT. — En lisant Fabre, par M. DURGNAT. — La loque, par M. E. DECORGES. — A propos du vol d'œufs, par M. Jsan AËBY. — Pourquoi je tue mes reines tous les deux ans, par M. Jules COMTAT. — Introduction de reines. — Complément du chasse-abeilles, par M. SCHUMACHER. — La meilleure des ruches, par le père FRAUTSCHY. — Contrôle du miel, par M. N. CLÉMENT. — Pour reconnaître la cire pure, par M. X. — A propos de la ruche de M. Gautier, par M. Aug. CORDEY. — Porches d'entrée aux ruches, par M. Pierre ODIER. — Le tilleul est-il vraiment mellifère ?, par M. SCHUMACHER. — A propos des fourmis, par M. Aug. CORDEY. — Stimulant au printemps, par M. Jean AËBY. — Question n^o 4. — Comptabilité apicole, par M. E. STRINER. — Dons reçus. — Bibliographie, par M. GUBLER. — Nouvelles de France, par M. L. FRANCON. — Nouvelles des ruchers.

AVIS IMPORTANT

Le caissier central prie ceux qui auraient des notes de frais à présenter de bien vouloir le faire avant le 10 janvier 1919, en y joignant les pièces justificatives.

Les sections dont les listes de membres ne sont pas encore parvenues au 20 décembre ne recevront le *Bulletin* que tardivement en janvier ; l'administrateur ne pourra pas être rendu responsable, ses avis ayant paru en octobre déjà ainsi qu'en novembre.

INDICATIONS A RETENIR

Les abonnés, en Suisse, qui ne reçoivent pas le *Bulletin* avant le 10 du mois doivent adresser leur réclamation à leur propre *bureau de poste*. Les réclamations tardives ne peuvent plus être admises.

Aucune demande de changement d'adresse ne sera exécutée si elle n'est accompagnée de 30 centimes en timbres ou 35 centimes au compte de chèques II, 1480, avec indication de l'ancienne et de la nouvelle adresse.

Le catalogue de la bibliothèque n'est expédié que contre envoi préalable de 50 centimes en timbres ou 55 centimes au dit compte de chèques.

ATTENTION

Ce numéro de janvier contient un bulletin de souscription de sucre. Pour éviter ennuis, complications et retards, prière à tous de bien observer instructions et délais. Une explication, relative au relèvement du prix du sucre, paraîtra dans le prochain numéro.

CONVOCATIONS

Assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture est fixée au mercredi 26 février 1919, à Lausanne. Ordre du jour statutaire. Le local et l'heure de convocation seront donnés dans le numéro de février, suivant l'horaire en vigueur à ce moment.

Le Président : *Mayor.*

Côte neuchâteloise.

Les membres de la société sont convoqués en *assemblée générale* pour nominations statutaires le samedi 25 janvier 1919, au Cercle libéral, à Neuchâtel.

Section de la Broye (Moudon).

L'assemblée de la section, prévue pour le 13 octobre, n'a pu avoir lieu. Elle est renvoyée à février si la grippe le permet. A cette occasion une tombola sera tirée ; comme lots figureront un certain nombre de *Conduite de rucher* à l'usage des nouveaux membres qui en ont fait la demande.

Société d'Apiculture de Lausanne et environs.

Assemblée générale, Café Ruchet, Lausanne, le samedi 18 janvier 1919, à 1½ heure précise.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée d'été.
2. Admissions de nouveaux membres.
3. Rapports du président, du caissier, commission des comptes, bibliothécaire.

Conférence théorique et pratique de M. A. Mayor sur la fonte des vieux rayons, épuration, gaufrage de la cire, donnée au Champ de l'Air dès 3 heures. Tous les apiculteurs que cette conférence peut intéresser sont cordialement invités.

Tombola gratuite pour les sociétaires.

Le Comité.

Section de la Menthue

Les membres de la section sont avisés que la presse à cire sera à leur disposition dans le courant du mois de janvier 1919. S'adresser à M. Albert Cruchon, à Molondin.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JANVIER

L'hiver, jusqu'à aujourd'hui 14 décembre, continue à n'être pas encore l'hiver. La nuit dernière, il soufflait un vent léger, chaud qui devait préparer une belle sortie. En effet, toutes les colonies ont pris l'air aujourd'hui, joyeusement. Le 4 décembre déjà, elles avaient eu l'occasion de sortir et nous avons vu des butineuses rapporter du pollen. Ainsi il n'y aura pas de réclusion très longue car janvier et février à l'ordinaire offrent de bonnes journées. La consommation n'a pas été forte et la mortalité semble très faible.

L'année 1918 va se terminer. Noël pourra de nouveau être célébré, sinon avec la paix conclue, du moins sans le cauchemar des massacres et des destructions. Quel immense soulagement ; on ne peut s'empêcher de l'exprimer même dans un journal qui se borne à être exclusivement et modestement apicole. Nous pensons surtout à la joie des pays envahis qui recouvrent la liberté et nous nous associons de tout cœur à leur allégresse. Saluons avec toute la force de l'espérance l'année 1919 qui nous apportera la paix durable, parce qu'elle sera faite de justice.

L'apiculteur qu'a-t-il à faire en Janvier ? Ce qu'il devait faire en décembre, soit laisser ses ruches bien tranquilles, éloigner les causes de trouble, les ennemis à deux ou quatre pattes, à museau ou à bec. Surveiller les trous de vol, les toitures et noter, au soir des jours de sortie, les colonies qui restent agitées. Par contre la lecture attentive de bons ouvrages apicoles occupera ses soirées. Il faut profiter de cette saison pour préparer de nouvelles ruches, des cadres, des ruchettes.

Nous avons été surpris du grand nombre de demandes d'essaims ou de reines. Cela prouve que beaucoup n'ont pas su élever eux-mêmes leurs reines de remplacement ou pratiquer l'essaimage artificiel. C'est peut-être aussi parce que les ruchettes leur manquaient. Qu'on

profite de l'expérience faite pour fabriquer cet hiver tout le matériel nécessaire. Rien n'est plus intéressant et si l'on y met toute l'exactitude demandée on aura le plus grand plaisir à se servir de cet outillage que l'on connaît parce qu'on l'a fait soi-même. Achetez un bon modèle auparavant, cela facilitera beaucoup votre travail. N'oubliez pas, si vous avez du terrain à disposition, de planter des arbres mellifères.

Ce que je vous dis là n'a rien de neuf ni dans le fond, ni dans la forme... mais le fait-on ? Le printemps arrive, on manque de tout et on laisse échapper de bonnes occasions ; on fait une perte ou bien on utilise n'importe quoi et les conséquences en sont déplorables et plus encore durables.

Y a-t-il d'autres occupations pour l'apiculteur ? Certes. Et cette année, si favorable, donnera à beaucoup l'occasion de justifier les vers suivants, parus il y a longtemps déjà :

*L'apiculteur, bien qu'ayant aiguillon
S'il n'est tailleur, ne fait point de piqûres...
Il est, ma foi, pour cela bien trop bon !
Bourrant enfants de miel et confitures
N'est-ce pas lui qu'à la ville, au hameau,
Tous à l'envi nomment « papa gâteaux » !*

On lit dans les *Fastes* du poète latin Ovide que le vieillard Célée dont le fils Triptolème était mourant, revenait à sa demeure quand il rencontra la déesse Cérès qui, sous la figure d'une vieille femme, cherchait sa fille Proserpine, enlevée par Pluton. Célée, sans connaître la déesse l'invita à entrer dans sa chaumière et lui servit du lait caillé, des fruits et des rayons savoureux d'un miel doré. La déesse reconnaissante rendit la santé à Triptolème et les combla de science agricole...

Chers lecteurs, la rédaction du *Bulletin* n'a malheureusement pas le pouvoir de la déesse Cérès, aussi doit-elle se borner à souhaiter le plus cordialement possible que 1919 vous apporte les biens ci-dessus, santé à vos familles et à vous-même, science apicole, récompense de vos efforts et de votre charité.

Schumacher.

SOLDATS MALADES

Plusieurs présidents de section me demandant des renseignements sur ce que j'ai fait du miel qu'ils m'ont adressé ; comme je ne puis leur répondre individuellement, je le fais par le *Bulletin*, les assurant que sitôt la souscription close, je remettrai au Comité de La Romande mes comptes qui seront publiés dans notre organe ou sur feuilles *ad hoc*.

Tous les bidons seront rendus dès qu'ils m'auront été retournés ; mais soyez patients, car les arrivages se poursuivent sans cesse. Tenez l'autre jour un aimable collègue, pour ne pas le nommer, M. Mahon, m'informait qu'il espérait pouvoir m'adresser sous peu sept beaux bidons... bien pleins, s.v.p.

Jusqu'à ce jour nous avons adressé environ 600 kilos à M. Bohni, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse à Berne, et environ 300 kilos ont été expédiés directement aux hôpitaux et lazarets militaires qui hospitalisent les soldats de la I^{re} division. Ce dernier mode de faire a été pris après entente avec M. Mayor, président.

Après la malheureuse mobilisation du 12 novembre, la grippe insidieuse a frappé si subitement et avec une telle recrudescence que pour gagner du temps, au moyen de « bons de transport », les envois ont été faits directement à MM. les aumôniers ou le plus souvent aux directeurs des hôpitaux et des lazarets. Le dossier volumineux des accusés de réception atteste combien nos dons ont été les bienvenus et auront réussi, espérons-le, sinon à guérir, tout au moins à apporter quelques soulagements à de nombreux soldats.

N. Clément-Décoppet.

LA PAGE DE COUVERTURE DE NOTRE BULLETIN

Je reprends ma proposition de l'an dernier au sujet de l'illustration de la page de couverture de notre *Bulletin*. Le cliché actuel est bien émoussé, on n'y distingue bientôt plus rien, il est même devenu « chaotique ».

Nos organes apicoles nous recommandent de présenter nos produits d'une façon avantageuse pour attirer les regards; c'est le but que poursuivent aussi les commerçants avisés en s'ingéniant à faire une jolie devanture de vitrine qui invite à... entrer et à acheter.

Eh bien ! notre *Bulletin*, n'est-il pas vrai, vaut bien une jolie couverture ! pourquoi ne ferions-nous pas quelque chose dans ce domaine ? on m'objectera avec beaucoup de raisons que le moment est mal choisi pour susciter une nouvelle dépense assez considérable à notre cher administrateur-rédacteur qui s'ingénie à concilier les frais d'impression toujours plus grands avec les ordonnances fédérales sur les restrictions à observer dans le papier ¹.

En ouvrant un concours à cet effet, je suis sûr qu'il se trouverait parmi nos collègues des dessinateurs, peintres ou photographes disposés à y aller de leur petit projet ! Un jury pourrait décerner quel-

¹ Malgré cela, de mauvais génies ont pu s'en procurer plus de quarante-quatre quintaux pour chercher à répandre leurs appels à la haine et distiller le venin révolutionnaire dans nos populations !

ques très modestes récompenses, plus honorifiques peut-être que rémunératrices. Un programme et quelques données paraîtraient dans le *Bulletin* avec un délai pour l'envoi des projets.

Si cela ne donnait pas de résultat tant pis et si au contraire cela provoquait l'émulation des concurrents, tant mieux !

Pierre Odier.

(*Réd.*) Nous appuyons chaleureusement la proposition de M. Odier.

MALADIES CONTAGIEUSES DES ABEILLES

Ayant appris, il y a quelque temps, que le Comité d'une section avait, au cours d'une réunion, décidé, d'une façon définitive, la destruction par le feu des ruches atteintes de loque ou de couvain aigre (aucun traitement curatif rationnel n'ayant été découvert jusqu'à présent) nous nous permettons de venir exposer dans le *Bulletin* quelques idées, résultat d'observations sur ce sujet si intéressant pour les apiculteurs. Le sujet est d'autant plus intéressant que les maladies des abeilles prennent chaque jour plus d'extension et causent le découragement partout où elles font leur apparition.

Sans parler des ravages occasionnés par la loque, le couvain aigre cause bien des pertes aux apiculteurs que certains estiment plus contagieux encore que la loque.

Malheureusement, si les maladies des abeilles sévissent avec intensité, les moyens de défense laissée à la disposition des apiculteurs sont de plus en plus réduits.

Si le procédé ruineux qui consiste à brûler les colonies infectées doit être définitivement adopté sans aucune autre espérance, c'est la faillite de la science apicole.

Il est pénible d'accepter sans réserve une mesure qui, tout en nous paraissant pire que le mal, fait obstacle au progrès en entravant les recherches qui pourraient être entreprises par des apiculteurs compétents. On a dit que le mot impossible n'est pas français ; pour les gens qui ont foi dans la science, le mot incurable n'est pas acceptable. Le remède qui n'est pas découvert aujourd'hui peut l'être demain.

C'est pourquoi, lorsqu'au printemps dernier le couvain aigre attaqua notre rucher, faisant rapidement son apparition dans plus de la moitié des colonies, nous entreprîmes des expériences et nous eûmes la satisfaction d'obtenir des résultats concluants. Après de patientes recherches entreprises avec la collaboration de M. Fu-

say, dont les indications et les conseils nous ont été précieux. nous pensons avoir découvert un traitement rationnel du couvain aigre, traitement qui nous a donné une telle satisfaction que nous considérerions maintenant un cas de cette affection dans notre rucher comme un accident de peu d'importance.

Nous ne ferons pas connaître notre méthode avant de l'avoir mise au point et nous être assuré d'une façon indiscutable, par des résultats concluants que le traitement dont il s'agit peut affronter toutes les critiques acerbes qui ne lui manqueront pas au début.

Ce fut le sort de toutes les expériences, de toutes les découvertes, combattues d'abord à outrance par les routiniers jusqu'au moment où la lumière se fit jour apportant aux détracteurs sécurité, prospérité pour les punir de leurs attaques injustes.

D'ailleurs, il nous sera nécessaire, auparavant d'exposer les principes sur lesquels est basée cette méthode, car un remède mal compris ou mal appliqué ne peut donner que des résultats contradictoires. Ceci fera l'objet d'une communication ultérieure.

Pour attirer l'attention des apiculteurs sur le traitement du couvain aigre nous serions heureux qu'un cas grave de cette affection soit mis à notre disposition au printemps prochain par les soins d'une commission spéciale choisie à cet effet et nous nous chargeons de remettre la colonie en parfait état, sans que cela nous ait coûté beaucoup de peine. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point car nous avons la conviction que le coup décisif qui va être porté, à la méthode destructive ne dépend plus que d'une question de temps.

En ce qui concerne la loque, la difficulté de trouver un remède sera certainement plus grande, principalement parce qu'il nous est difficile de faire des recherches, la loi prescrivant la destruction des colonies infectées.

Pour cette raison nous considérerions un cas de loque dans notre rucher comme venant à propos si nous obtenions l'autorisation de conserver la colonie afin de continuer les expériences.

Jusqu'à présent, l'erreur fatale commise, selon nous, par ceux qui ont essayé de guérir cette maladie a été de se cantonner exclusivement dans la recherche des moyens curatifs au lieu d'essayer à en supprimer les causes.

Dans un prochain article, nous examinerons la question de la loque comme maladie microbienne, question qui n'a été rebattue qu'en apparence et dont plusieurs points intéressants ne sont pas encore connus de la plupart des apiculteurs.

(A suivre.)

Roland Macquinghen.

*

LES ABEILLES OUVRIÈRES PONDEUSES

L'article extrait de l'*American Bee Journal* publié dans le *Bulletin* d'octobre est dû à la plume de M. John Anderson, M.A., un professeur distingué d'Ecosse.

Nous sommes cependant loin d'accepter comme positif et comme fait certain l'exposé en question. Dans l'*American Bee Journal* de novembre, M. Baldensperger, de Nice, qui a une grande expérience des abeilles puniques et des abeilles de Palestine, fait une longue série d'objections à la théorie Onions-Jack-Hewitt. La question de savoir si la parthénogénèse s'applique aux ouvrières de la race africaine sera élucidée tôt ou tard. Mais il nous semble que, si cette théorie était positive, elle aurait été acceptée depuis longtemps par les apiculteurs expérimentés du sud de l'Afrique et partout où les abeilles puniques sont cultivées. A Tunis, où d'éminents apiculteurs ont écrit et enseigné l'apiculture, personne que nous sachions n'a jusqu'à présent reconnu aux abeilles ouvrières la faculté de produire des œufs éclosant en femelles.

Il faut ajouter aussi que M. Attridge, rédacteur du *Western Province Bee Journal*, à Capetown, Afrique du Sud, a publié un livre sur l'apiculture, en 1909, dans lequel il décrit les ouvrières pondeuses, mais affirme positivement que leurs œufs ne produisent que des mâles.

La théorie de la parthénogénèse, telle que l'a décrite Dzierzon, est devenue un fait accepté. La théorie Rewitt, quoique dans le domaine du possible, est très douteuse. En tous cas, les abeilles d'Europe sont, indubitablement, incapables de produire des abeilles femelles ou neutres sans accouplement.

C.-P. Dadant.

EN LISANT FABRE

Au milieu du tourbillon effréné des nouvelles de la guerre et des communiqués assommants, nouvelles auxquelles on est plus ou moins contraint de s'intéresser, qu'il fait bon se plonger dans la lecture de quelque beau chapitre de Fabre.

Une question traitée par le célèbre entomologiste et qui doit nous intéresser particulièrement, parce que touchant l'histoire naturelle de notre chère bestiole, est celle dans laquelle Fabre étudie le *philante apivore* et des luttes avec son adversaire, ou plutôt sa proie, notre laborieuse abeille.

Celui que Damien nommait « l'observateur inimitable » n'est pas un évolutionniste, et il se dégage de ses observations une impression de doute pour les théories du transformisme. Les argu-

ments qu'invoque le prestigieux historien des insectes, et surtout les faits scientifiques qu'il oppose à ses adversaires sont si écrasants, que l'on ne peut s'empêcher d'admirer ce génie supérieur qui interroge la nature afin de lui arracher ses secrets.

Quoi qu'il en soit et tout en restant neutre, c'est-à-dire sans prendre parti pour Fabre d'une part ou ses rivaux d'autre part, une des conclusions du XI^e chap. des *Souvenirs entomologiques*, IV^e série, me semble fausse.

« Pourquoi, dit-il, l'expérience des siècles, elle qui, dit-on, enseigne tant de choses à l'animal, n'a-t-elle pas appris à l'abeille le commencement de la sagesse apiaire : la profonde horreur du philante ? L'abeille menacée compterait-elle sur sa bonne dague ? Mais, la malheureuse, elle est des plus ignorantes en escrime ; elle pique sans méthode, au hasard. »

En effet, l'abeille se montre incapable de résister efficacement à son ennemi. Ailleurs, Fabre dit : « Volontiers, on se figurerait que la persécutée, graduellement instruite par les malheurs de famille, montre de l'inquiétude aux approches du ravisseur, et songe pour le moins à la fuite. Dans mes volières, je n'ai jamais rien vu de pareil... etc. — Nul affolement de frayeur, nul signe d'inquiétude, nulle tendance à s'éloigner. »

Ici, la perspicacité du savant entomologiste me semble mise en défaut ; il s'est attaché au côté subtil de la question, sans prévenir l'objection principale. « Pourquoi l'expérience des siècles n'a-t-elle pas enseigné à l'abeille à se défendre ? » A cela, un transformiste peut répondre que, pour l'abeille ouvrière, l'art de se défendre est intransmissible, puisque stérile, elle ne laisse pas elle-même de descendance. La butineuse qui sort de la ruche est sans méfiance aucune envers le philante ; elle jouit de la pleine et entière confiance qui lui a été léguée par la reine-mère qui, elle, n'est jamais exposée aux attaques de celui-ci. D'autre part, puisque l'ouvrière succombe toujours à sa prise de corps avec son adversaire, la race des abeilles serait éteinte, ou serait en voie de disparition, si les ouvrières perpétuaient la race elles-mêmes, et qu'il leur soit impossible de transmettre, par l'atavisme, la manière de disposer, ou de fuir, sitôt en danger du philante.

Les ouvrières étant stériles, il leur est impossible de faire profiter les générations futures, descendant de la reine seulement, de l'expérience qu'elles pourraient acquérir dans leurs combats avec l'hyménoptère prédateur.

Il n'est donc pas prouvé que « le philante sache sans avoir appris » et que « l'abeille ignore, incapable d'apprendre », d'autant

plus que plusieurs *articulés* semblent avoir acquis un certain art de se défendre, pas toujours efficace, il est vrai, mais non moins réel. C'est ainsi que la *Lycose* et l'*Epeire faciée* résistent au *Calicurgue*, leur ennemi commun, et que la *Ségestrie* attaque même son assaillant le *Pompile apicole*. Et si ces aranéides ont hérité certaines notions de l'art de se défendre, pourquoi une semblable transmission n'aurait-elle pu s'opérer chez l'abeille? Cette dernière est réduite à la condition d'ouvrière, tandis que les hautes charges de la maternité sont dévolues aux araignées, qui peuvent ainsi faire bénéficier leur progéniture de l'expérience acquise.

Alors s'expliquent maintenant ces attitudes insouciantes, cette « *imbécilité* » de l'abeille devant le philante, surtout si l'on tient compte que l'abeille est aussi vigoureuse que son ravisseur, et non moins armée que lui.

Crassier, septembre 1918.

Ernest Durgnat.

LA LOQUE

Monsieur le Rédacteur,

Lors de l'assemblée de la Section genevoise d'apiculture, M. Marguerat, apiculteur réputé, nous a grandement intéressés par ses exposés de bactériologie apicole, de même qu'un nouveau lutteur contre la loque, dont je ne sais le nom, mais aucun d'eux ne nous a indiqué le remède souverain, car, d'un commun accord, ces messieurs déclarent que les désinfectants tels que l'acide formique, le naphthol, etc., etc., ne sont d'aucun effet sur les bacilles de la loque, de quelle nature qu'elle soit, tout ceci en vraie contradiction avec les recommandations faites par le Comité genevois, lequel recommande précisément d'introduire dans la ruche un flacon d'acide formique comme désinfectant et menace de ses foudres les apiculteurs genevois qui ne se conformeraient pas à leurs desiderata.

Aussi je viens faire appel aux lumières des apiculteurs expérimentés afin qu'ils nous indiquent quels sont les moyens les plus efficaces soit comme préventifs de la loque, soit s'ils connaissent un remède curatif radical contre la dangereuse maladie des abeilles.

Ces graves questions intéresseront sûrement tous les apiculteurs de la Romande et en face du danger qui menace certaines contrées, il serait de toute nécessité de publier dans le *Bulletin* les précautions qu'il faut absolument prendre si l'on craint la contamination, et d'indiquer les remèdes les plus efficaces en cas de vraie infection.

Monsieur, vous comprendrez pourquoi j'insiste pour que ces publications soient faites quand vous saurez qu'à Genève l'inspecteur des

ruches a son rucher contaminé; donc attention, puisque le grand médecin et l'exécuteur des hautes œuvres apicoles genevois s'est laissé infecter, chose invraisemblable et dont je suis vraiment chagrin, car le brave inspecteur méritait mieux que cela et je profite pour lui témoigner ma plus vive sympathie et mes condoléances pour ses bestioles.

Ainsi, si dans les apiculteurs de la Romande, il se trouvait un ami des abeilles qui ait trouvé ou inventé un nouveau traitement, je viens au nom de l'apiculture de Genève lui demander de le faire connaître par la voie du *Bulletin* et il peut être certain qu'il recevra en retour tous les remerciements et sera nommé honoré président par toutes les sections réunies.

E. Decorges, rue de la Mairie, 19, Genève.

P.-S. Je tiens à votre disposition comme récompense à celui qui indiquera le meilleur remède un tableau, soit peinture à l'huile.

Monsieur le Rédacteur, je vous prends comme juge absolu dans ce petit concours entre les apiculteurs romands.

E. D.

(Réd.) Bien que les très honorables fonctions de juge loquax ne conviennent guère à mon incompetence, j'accepte ces fonctions, persuadé que le Comité de la Romande décernera aussi une petite ou grande récompense au véritable vainqueur de la loque, car, hélas ! le remède radical contre la loque n'a pas encore été trouvé, si ce n'est le feu et si radical que l'on soit, ce radical là est douloureusement radical.

A PROPOS DU VOL DES ŒUFS

L'autre jour, en examinant un ecologie orpheline depuis une douzaine de jours, que vois-je ? ô surprise ! en soulevant un rayon du centre, 4 belles cellules de reines et dans chacune d'elles un œuf fraîchement déposé.

La question est de savoir d'où ces œufs pouvaient bien provenir. Jusqu'à ce jour, je ne croyais guère au vol des œufs ; mais il faut s'en rapporter aux faits.

Deux choses sont possibles, ou bien ces œufs ont été volés, ou bien, est-on peut-être en présence d'ouvrières pondeuses je ne le crois pas ; voici les raisons qui me font croire que ces œufs provenaient bien d'une autre ruche.

1° Si on était en présence d'abeilles pondeuses, il y aurait eu des œufs irrégulièrement pondus dans les cellules d'ouvrières aussi bien que dans les cellules royales ce qui n'était pas le cas.

2° Après l'enlèvement de ces œufs, je n'en ai pas revu dans la ruche. Des ouvrières pondeuses auraient aussitôt recommencé leur besogne.

3° La colonie a accepté sans autre forme de procès, une reine bien « embarbouillée » de miel, or une colonie avec des abeilles pondeuses n'accepte pas la reine qu'on lui présente.

Voilà les trois raisons qui prouvent que ces œufs provenaient bien de la ruche voisine qui en possédait à ce moment.

Il est souvent de ces choses, en apiculture, qu'on ne peut comprendre, et c'est précisément là tout le charme du métier, l'imprévu, l'inattendu.

Jean Aeby.

POURQUOI JE TUE MES REINES TOUS LES DEUX ANS

A mes débuts en apiculture je fis la connaissance d'un vieil apiculteur moderniste qui me dit ceci : « Voulez-vous réussir en apiculture, alors tuez vos reines tous les deux ans vers la fin de la récolte, puis lorsque les jeunes reines commencent leur ponte, placez les nourrisseurs et faites en sorte de les faire pondre le plus longtemps possible, vous aurez alors de bonnes populations pour l'hivernage et au printemps une forte ruche se développe d'elle-même et arrive toujours prête pour la récolte.

J'ai toujours mis en pratique ces conseils et m'en suis bien trouvé. Or, en feuilletant dernièrement un *Bulletin*, dans un très intéressant article je lis cette phrase : *Pour mon compte je ne sacrifierai jamais une très bonne reine avant la fin de sa troisième année* ; puis l'auteur nous apprend que ce n'est que dans sa quatrième année qu'une de ces dernières a perdu de sa fécondité. Conserver une reine quatre ans dans une ruche moderne j'ai fort idée que c'est un record, mais il n'y a là rien d'extraordinaire, si l'on songe que les anciens fixistes prétendaient que leurs reines étaient bonnes pendant cinq ans, ce dont je ne doute absolument pas.

Chez moi, après plusieurs expériences, j'ai dû constater que le vieil apiculteur avait raison et que mes reines n'étaient réellement bonnes que pendant deux ans, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient produire que les abeilles de deux récoltes. Les ovaires de la reine contenant des millions d'œufs, on ne peut pourtant pas prétendre qu'après deux ans ceux-ci soient déjà vides.

D'où peut donc provenir cette différence de durée, de la race ? de la sous-race ? ou mes abeilles sont-elles des dégénérées ? Je ne le crois pas et à mon humble avis je pense plutôt qu'il faut attribuer

cela au travail imposé à ces reines. Prenons pour exemple les abeilles, celles qui sont nées en avril et mai et qui ont fait la récolte sont déjà usées en juillet et celles qui naissent en août et septembre sont encore alertes au printemps suivant, quoi qu'elles soient trois fois plus âgées que les premières ; pourquoi n'en serait-il pas de même des reines.

J'ai là de vieilles ruches de paille qui servent un peu à tout sauf à y loger des abeilles, et plus d'une fois j'ai transvasé de ces ruches dans des ruches D. T. Or, en utilisant tous les bouts de rayons on arrive à monter deux cadres D. T. et demi ; par conséquent comme je ne possède que des D. T. à treize cadres, il faudra donc cinq ruches de paille pour remplir une de ces D. T.

Maintenant il m'est arrivé de trouver jusqu'à douze cadres de couvain dans une ruche qui possédait une jeune reine, puis la deuxième année cette même ruche en avait encore dix cadres, cela nous fait donc vingt-deux cadres de couvain en deux ans, sans compter les générations qui ont suivi. Voudra-t-on me faire le plaisir de compter combien il faudra d'années à une reine logée en ruche de paille pour faire le même travail ; d'après le résultat, je crois que l'on sera fort étonné de savoir que ces reines n'étaient bonnes que pendant cinq ans.

J'ai dit plus haut que j'avais plus d'une fois tenté de conserver des reines après leur deuxième récolte, et j'ai pu constater que plus une reine avait été bonne pondeuse plus vite les abeilles la changeaient, quelquefois déjà à la fin de la deuxième année, mais je n'ai jamais pu faire faire trois récoltes à une reine ; la plus vieille a vécu jusqu'au 20 avril de la troisième année, ce jour-là trouvant des cellules royales, la reine fut cherchée et trouvée complètement à bout, on pouvait la pousser avec le doigt, comme une abeille que le froid a engourdie.

Un collègue, qui savait que chaque année je tuais la moitié de mes reines, me demanda à les lui conserver, ce fut fait selon son désir, mais il a dû convenir que ces reines n'étaient plus bonnes à rien.

Il est certain que cela donne passablement de travail de changer ses reines, il faut souvent les chercher à un moment où les ruches regorgent d'abeilles ; posséder des ruchettes, faire de l'élevage, puis ensuite faire accepter ces reines sans trop de pertes, mais tout compte fait il reste encore du bénéfice.

Je connais des apiculteurs qui laissent le soin de changer les reines aux abeilles. Aussi à la première visite trouvent-ils quelques ruches orphelines ou bourdonneuses, les mères étant mortes pendant l'hiver ; au printemps ils en trouvent encore qui changent leur reine, puis en pleine récolte ils ont des essaims sans savoir pourquoi, tout simple-

ment parce que les abeilles ont changé leur reine. Combien n'y a-t-il pas de ruches qui manquent la récolte parce que la reine n'a pas été changée en temps propice.

Done, jusqu'à de plus concluantes preuves, je suivrai encore les conseils du vieil apiculteur.

Pregny, le 5 novembre 1918.

Jules Comtat.

INTRODUCTION DES REINES

Le mode d'introduction préconisé par M. Baillod dans son article du dernier *Bulletin*, au moyen de la cage à glissoire est à mon idée le meilleur. Seulement, n'est-il pas préférable, à plusieurs points de vue, de placer cette cage au centre du nid à couvain? En la plaçant en dehors de la partition, la reine seule dans sa cage risque de n'être ni réchauffée, ni nourrie par les abeilles. De plus, au moment où elle est libérée, ayant hâte de rejoindre le groupe d'abeilles, n'y a-t-il pas danger que dans sa course précipitée elle ne soit reconnue pour une étrangère? Mon procédé duquel je garantis le 95 % de réussite est le suivant: j'introduis la reine seule dans la cage à glissoire que j'intercale au milieu du nid à couvain immédiatement après avoir ôté la vieille reine (il est très important de ne pas différer pour l'introduction, car de ce fait les abeilles ne se doutent pas de leur orphelinage et ne construisent pas d'alvéoles royales). Si la colonie est orpheline depuis quelques temps, il y a lieu de s'assurer qu'elle ne possède ni alvéoles royales ni reine, non fécondée, ni ouvrières pondeuses. Ces trois points acquis, je laisse la jeune reine enfermée pendant deux jours (trois jours s'il s'agit d'une reine de prix) et le deuxième au soir, sans ouvrir la ruche, je tire le glissoir auquel j'avais assujéti un fil de fer aboutissant à l'extérieur de la ruche et la reine est libérée sans que les abeilles se soient aperçues de ma visite.

Pour terminer, je me permets encore de relever le conseil de M. Baillot, d'introduire des alvéoles dans les colonies « marchant à la dérive » pour me servir de son expression. L'opération a du bon, mais n'est-il pas aussi facile à tous les apiculteurs d'élever leurs reines en des ruchettes si simples à construire puisque j'en ai, faites avec des boîtes à cigares. Par ce moyen, vous ne perdez que 2 jours pour l'introduction de la reine féconde, la vieille reine aura continué sa ponte jusque là et vous aurez ainsi des reines de choix, tandis qu'en introduisant des cellules dans les colonies faibles, il y a huit chances sur dix que ce soit un des bourdons de cette colonie ne donnant pas les résultats voulus, qui fécondera votre reine.

F. Stöckli.

COMPLÉMENT DU CHASSE-ABEILLES

Le chasse-abeilles est et reste une précieuse trouvaille. Ceux qui l'ont utilisé une fois ne voudraient pas recommencer l'ancien mode de faire. Mais il y a un inconvénient, lorsqu'on veut redonner les cadres à lécher : il faut enlever la planche chasse-abeilles, puis lorsque les cadres sont secs la remettre, etc. Suivant le temps ou l'humeur des abeilles, il y a de quoi récolter bien des piqûres. Divers moyens ont été employés, mais nous avons reçu de M. B. Perrenoud, à Sonvilier, un petit appareil très simple à faire soi-même, rapidement, et qui se manœuvre depuis l'extérieur ; il permet d'enlever la hausse, puis de la remettre après extraction, et de l'enlever lorsque les rayons sont léchés sans avoir à toucher à la planche chasse-abeilles. Chacun pourra se faire une série de ces petits instruments avec un peu de fer-blanc et deux bouts de fil de fer. Il suffit d'envoyer 80 centimes à M. B. Perrenoud, à Sonvilier (Jura bernois), qui vous fera parvenir un échantillon du dit appareil.

Schumacher.

LA MEILLEURE DES RUCHES

Quel est le meilleur système de ruches ?

Voilà une question toujours actuelle, toujours passionnément débattue. Je suis octogénaire et mon âge me permet de donner une réponse basée sur de nombreuses choses vues et vécues. Mon opinion sera courte et simple : La meilleure ruche est celle... qui a un bon gérant derrière elle ; c'est celle de l'apiculteur qui a su trouver un emplacement convenable et surtout qui a bénéficié du beau temps, ce qui, en apiculture comme en agriculture, préside à toute réussite.

Aussi, en terminant, je souhaite à tous mes honorés collègues pour l'an 1919 :

Des hausses pleines comme un œuf

Des ruches lourdes comme un bœuf.

Le père Frautschy.

Chêne-Bougeries, 5 décembre 1918.

CONTROLE DU MIEL

Bien que la récolte du miel ait été particulièrement abondante et bien que la vente se soit faite dans d'heureuses conditions, jamais le contrôle du miel n'a réuni autant de participants que cette année dans notre section. 74 échantillons ont été examinés par le jury.

Nous croyons être utile à quelque section en publiant dans le *Bulletin* notre règlement de contrôle du miel espérant que d'autres collègues voudront également nous dire comment ils procèdent dans leur section.

Notre règlement a été adopté en assemblée générale le 1^{er} mai 1913.

Article premier. La section est divisée en dix secteurs; chaque secteur est placé sous la surveillance d'un contrôleur chargé du prélèvement des échantillons.

Art. 2. Le contrôle est organisé conformément aux prescriptions officielles.

Art. 3. Tout miel contrôlé sera apprécié d'après l'échelle ci-après.

1. Pureté pour autant qu'elle peut être déterminée par le jury de 1 à 10 points.

2. Limpidité de 1 à 10 points.

3. Propreté de 1 à 10 points.

4. Maturité de 1 à 10 points.

5. Goût et arôme de 1 à 10 points.

6 Couleur de 1 à 10 points.

Art. 4. Les miels qui n'auront pas obtenu quarante-deux points, soit une moyenne de sept, ne seront pas au bénéfice de la carte de contrôle.

Art. 5. Le jury se réserve de refuser des miels qui paraîtront suspects, ou de les faire analyser conformément au Règlement du contrôle du miel du 12 décembre 1912.

Art. 6. Le résultat du contrôle du miel sera consigné dans un registre *ad hoc*, dont le talon de chaque échantillon contrôlé restera comme pièce à l'appui et le bulletin correspondant délivré au fournisseur de l'échantillon.

Art. 7. Le délai des réclamations étant périmé, les échantillons contrôlés seront remis par le comité à une œuvre de bienfaisance.

Les premières années des observations assez nombreuses ont été adressées à de débutants ou à des apiculteurs négligents; depuis deux ans aucune remarque personnelle n'a été relevée. Les échantillons présentés aujourd'hui sont propres et le jury constate chaque année des progrès sensibles.

Les fonctions de membres du jury ainsi que celles des contrôleurs sont gratuites.

Le succès du contrôle du miel dans une section est, croyons-nous, assuré lorsqu'elle possède des contrôleurs compétents, accomplissant leur travail avec tact et discrétion.

N. Clément-Décoppet.

POUR RECONNAITRE LA CIRE PURE

En lisant à temps perdu une revue scientifique égarée dans le bureau de mon hôpital militaire, je tombe sur un petit article qui peut intéresser nos apiculteurs. Pour reconnaître la cire pure, il suffit de prendre un morceau de rayon ou de cire de la grosseur d'un crayon et d'environ deux centimètres de hauteur ; on le place dans un verre et le recouvre de benzine qui le dépasse de deux à trois centimètres et laisse reposer le tout deux heures. S'il s'agit de cire pure, elle se morcelle en petites plaquettes, alors que la paraffine ou la cire végétale reste compacte. Un mélange de cire pure et de paraffine présente le même symptôme selon les proportions du mélange, l'une restant dans sa forme primitive, l'autre se décomposant en plaquettes. Une certaine habitude permet de juger approximativement les proportions du mélange. C'est simple et peut rendre service à nos apiculteurs, à condition que la benzine pure fasse sa réapparition sur le marché.

X...

A PROPOS DE LA RUCHE DE M. GAUTIER

Ce n'est pas pour critiquer la ruche de M. Gautier que je prends la plume, cette critique ne pouvant, raisonnablement, être faite qu'après plusieurs années d'essais. Seulement, M. Gautier affirme (dans le même numéro M. Clément Décoppet affirme la même chose) que les ruches à bâtisses chaudes sont plus sèches que celles à bâtisses froides : j'avoue ne pas en comprendre la raison, l'air devant circuler plus facilement dans les dernières. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et je n'entamerai pas de polémique à ce propos.

Bien des apiculteurs approuveront M. Gautier d'avoir augmenté la hauteur du cadre : celui de la ruche D.-B. étant trop bas, les abeilles remplissent les hausses et elles ne déposent que peu de miel dans les grands rayons. Cela peut faire l'affaire de deux catégories d'apiculteurs : 1° de ceux qui préfèrent avoir leurs hausses bien pleines et donner, en cas de besoin, un complément de provisions sous forme de sirop de sucre ; 2° des producteurs de miel en section.

Bien des apiculteurs n'aiment pas employer le sirop de sucre parce qu'ils croient qu'il peut causer la dégénérescence des abeilles (chose qui, me semble-t-il, n'est pas encore prouvée) et ils n'y recourent que lorsqu'ils y sont forcés. Naturellement, ces apiculteurs-là préféreront que les grands cadres contiennent des provisions suffisantes, mais, pour cela, il leur faudrait un cadre plus haut que le D.-B. Le cadre du congrès (30×40) lui sera déjà supérieur ; celui de M. Gautier (32×35) le sera davantage encore. Feu M. Bertrand a dit

que 27 centimètres de hauteur était un maximum qu'il ne fallait pas dépasser : je pense qu'en disant cela il avait en vue la production de miel en sections.

Comme il serait peu commode et fort dispendieux de remplacer les ruches déjà existantes par des ruches dont les cadres auraient une plus grande hauteur, on peut tourner la difficulté en faisant en sorte d'avoir des rayons qu'on puisse donner aux colonies dont les provisions seraient insuffisantes. Instruit par l'amère expérience de 1917, je me suis construit une ruche de vingt cadres, laquelle, naturellement, ne comporte pas de hausse, mais j'ai ainsi une jolie provision de grands rayons que je puis distribuer aux colonies indigentes. Cette année ayant été exceptionnelle, j'aurais pu ne pas avoir recours au moyen indiqué, vu que les autres ruches avaient, en majeure partie, des provisions suffisantes ; quelques-unes en avaient même plus que suffisamment. Mon rucher étant peu considérable, je me suis contenté de construire une seule grande ruche. On pourrait aussi ne pas donner de hausses à une ou plusieurs ruches, suivant l'importance du rucher, mais alors il faudrait trop souvent déranger les abeilles pour enlever les rayons pleins et remplacer ceux-ci par des rayons vides.

Aug. Cordey.

PORCHES D'ENTRÉE AUX RUCHES

L'opportunité des auvents ou avant-toits a été souvent contestée comme étant du superflu et nos amis américains, je crois, ne les utilisent que rarement dans leurs ruchers. Et cependant j'ai eu maintes fois l'occasion de constater combien leur usage était indiqué: Ils retardent les sorties intempestives du premier printemps lorsque le soleil incite les abeilles à sortir trop vite. En été, lorsqu'il fait très chaud, ils protègent le devant de la ruche des ardeurs du soleil et procurent aux abeilles une ombre bienfaisante. En cas de pluie ou d'averse ils rendent de plus signalés services encore, en permettant aux abeilles soit de rentrer plus facilement, soit de n'être pas inondées par l'eau qui tombe en ruisselant le long de la paroi pour former à l'entrée du trou de vol une douche tout à fait nuisible et en tout cas inutile à nos bestioles. Combien de fois ne les ai-je pas vues après une ondée malencontreuse, sur le dos, les ailes collées à la planchette de vol, transies dans leur suaire humide et froid, faisant bouger lamentablement leurs pattes pour se dégager de la mort à laquelle elles vont succomber épuisées après d'inutiles efforts ! Lorsque les canicules arrivent et que la récolte est terminée, c'est encore sous l'auvent qu'elles se tiennent en grappe. En hiver enfin, le porche protège le trou de vol de la neige qui en obstruerait l'entrée.

Je ne pense pas du tout avoir énuméré tous les avantages de cet utile petit adjuvant, les inconvénients sont nuls ; le seul est que parfois une araignée vient y tendre sa toile ; dans ce cas, on l'enlève !

C'est pourquoi, chers collègues, ne refusez pas à vos ruches un modeste auvent.

P. Odier.

LE TILLEUL EST-IL VRAIMENT MELLIFÈRE ?

La question ci-dessus semble ridicule. Et pourtant, d'après un article du *Deutsche Imker aus Böhmen* elle vaut d'être posée chez nous aussi. Nous n'avons que trois tilleuls à Daillens, trop peu pour en juger, et je demande aux apiculteurs qui sont mieux favorisés d'éclaircir la question.

L'auteur du dit article raconte que, naturellement comme tout le monde, il a cru le tilleul mellifère, en voyant les fleurs de cet arbre couvertes d'abeilles affairées, un véritable et formidable essaim entourant la couronne entière du matin de très bonne heure jusqu'aux heures les plus tardives. Mais la bascule qui ne s'en laisse pas conter, n'indiquait pas d'augmentation. Et pendant toute la période très favorable de la floraison (du 10 juillet au 10 août) les apports furent de 600 grammes et la consommation de 4 kg. 500 !

A quoi attribuer cela ? L'auteur a questionné tout autour de lui et la même observation a été faite. Le tilleul répand une odeur très forte qui attire les abeilles, mais leurs recherches sont vaines. Cela tient-il à la nature du sol ? Mais dans les environs du domicile de l'auteur il y a des sols divers, là d'origine granitique, ailleurs molasique ou sablonneux et partout c'est le même résultat négatif au point de vue du rendement en miel.

Nous posons la question à notre tour en demandant aux apiculteurs qui ont des bascules de renseigner par la voie du *Bulletin* les lecteurs de notre journal.

Schumacher.

A PROPOS DES FOURMIS

M. Ramseyer propose contre les fourmis (n° 8), un moyen qui lui paraît très simple. Il me semble, à moi, qu'il n'est pas si simple et qu'il ne peut être établi que par un spécialiste ; par conséquent, il doit être assez cher, surtout par le temps qui court. Certes, il est désagréable de voir ces intrus dans les ruches, mais les fourmis, en réalité, ne font aucun mal : elles veulent seulement profiter de la chaleur de la ruche et elles se tiennent dans la partie supérieure, au-dessus des cadres. Le moyen préconisé par M. Ramseyer peut être

efficace, mais seulement quand les ruches sont tout à fait à découvert ; si elles se trouvent sous des arbres, les fourmis se laisseront choir sur les ruches afin de pouvoir y pénétrer.

Aug. Cordey.

STIMULANT AU PRINTEMPS

En relisant les conseils aux débutants d'un vieux bulletin de la Romande de 1900, M. Gubler dit entre autres : « Le nourrissage à petites doses ne fait guère avancer les populations, c'est le plus souvent du temps et de l'argent perdus. M. Gubler, un maître en apiculture, conseille de donner des fortes quantités et moins souvent, alors qu'aujourd'hui on conseille le nourrissage par petites quantités.

Je vous prie donc de bien vouloir poser la question aux lecteurs du *Bulletin* :

Dans quelles proportions faut-il administrer le nourrissage stimulant de printemps ?

Jean Aeby, avenue de France, 27, Lausanne.

QUESTION N° 1

Comment faut-il procéder pour « trier » la reine d'un essaim primaire, facilement ?

COMPTABILITÉ APICOLE

Un collègue, occupé sans doute à établir le rendement de ses ruches en 1918, me prie de lui dire s'il doit ajouter à la valeur de son matériel apicole le bénéfice net que ses abeilles lui ont procuré. Cette question de comptabilité me paraît importante, et j'augure une utilité pratique à la traiter dans le *Bulletin*.

Dans maints numéros de la *Revue internationale d'apiculture* nous pouvons trouver quelques notes relatives à la comptabilité apicole. Mais les plus anciennes que j'aie reconstruites, sans beaucoup chercher, ne disposant que de courts instants, ce sont celles qui ont paru en décembre 1885 sous le nom de M. G. de Layens. Il semble qu'en ces temps-là la tenue des livres relative à l'apiculture était encore assez élémentaire. Et l'auteur de l'article en question, voulant prouver, par un raisonnement très juste à même de fournir des documents irréfutables, la supériorité de son matériel et de ses méthodes, disait : « Afin de me rendre compte d'une manière précise du produit de mes abeilles, j'ai noté avec soin depuis deux ans le temps que j'y ai consacré. » Et l'on peut lire par le menu les heures employées à ses visites au rucher pour l'examen des colonies au sortir de l'hiver, pour l'adjonc-

tion des cadres, la pose de la cire gaufrée, la récolte, l'extraction du miel, etc., jusques et y compris la préparation pour l'hivernage; et, comme il n'avait pas été seul dans l'exécution de tout l'ouvrage, les heures de son aide entrent aussi en ligne de compte. — Dans le numéro de février 1892, M. Martel nous apprend qu'il note très exactement et très minutieusement toutes ses dépenses pour les défalquer des recettes. — Il est évident que ce sont là des conditions élémentaires d'une comptabilité sérieuse : un compte de dépenses, un compte de recettes, soit un livre de caisse. Nous pouvons compléter en indiquant un journal, un grand livre, un livre de marchandises, un livre d'inventaire. Car, une exploitation ayant une certaine importance peut, disons même doit, avoir une comptabilité bien organisée dans tous les détails, afin de permettre le perfectionnement continu de l'administration, et pour faire connaître à son chef dès que cela peut lui paraître utile ou intéressant la bonne marche, les progrès, ou simplement la situation vraie et exacte des affaires ; elle nécessite la tenue des mêmes livres qu'à tout commerçant ou industriel. Ces grandes entreprises sont naturellement les moins nombreuses, ce qui n'empêche nullement l'apiculteur plus modeste de soigner un peu sa comptabilité pour qu'elle lui rende des services analogues. J'estime que, pour être très exact dans ses écritures, il faut être le plus complet possible. Ainsi donc, il ne faudra rien oublier aux dépenses, ni aux recettes ; il faudra mentionner dans les chapitres respectifs, les capitaux placés, les intérêts qu'ils produisent, les frais généraux de l'administration, le coût des travaux de l'année pour telle ou telle opération, les impôts, les assurances diverses, les locations de terrains, de matériel, de locaux, les intérêts du capital d'exploitation, etc. Les bénéfices réalisés dans les bonnes années doivent figurer dans les comptes des années suivantes comme fonds placés qui produisent d'eux-mêmes en général leurs intérêts ; et, à moins d'être versés au capital d'exploitation pour le développement de l'entreprise, ils ne doivent pas charger le budget et diminuer en apparence les résultats des saisons futures. Mais, par contre, ils feront toujours l'objet d'écritures spéciales pour marquer leur origine et leur existence, et c'est pourquoi ils réapparaîtront à chaque bilan, augmentés de leurs légitimes intérêts, tandis qu'un poste à part, compte de matériel et capital d'exploitation, devant chaque année produire ses frais et les couvrir avec les intérêts courus, sera à la base de toute l'entreprise. De cette manière, au bout d'un certain nombre d'années, il sera possible par un rapide examen de cette comptabilité de connaître le gain ou le déficit total depuis le début et jusqu'au jour même où, soit la curiosité, soit la nécessité aura engagé à le rechercher.

Voilà donc comment j'envisage la question posée par mon honora-

ble collègue, d'ailleurs très compétent en affaires de comptabilité. Je m'excuse auprès de mes bienveillants lecteurs, n'ayant qu'une chose à ajouter avant de clore, à savoir que c'est une sage prévoyance d'accorder, dans les concours de bonne tenue des ruchers, des points à ceux des apiculteurs qui consacrent peines et temps à une comptabilité apicole, démontrant, en outre, que tout n'est pas uniquement bénéfique dans les soins voués aux abeilles, et que le prix du miel si élevé eût-il été en 1918 se trouve ramené à un chiffre très raisonnable en regard des déficits antérieurs, dont il faut aussi tenir compte.

La Chaux-de-Fonds, 8 décembre 1918.

E. Steiner.

DONS REÇUS

Fonds Bertrand. — E. Farron, Tavannes, 4 fr. ; Commandant Michel, 85^e territorial, 2 fr. ; Côte neuchâteloise, 15 fr. ; Frère Jean Massy, St-Ayen (Italie), 5 fr. ; Hry Deladoey, Aigle, 5 fr. ; Anonyme, Bienne, 3 fr. ; H.-E. Frech, Lausanne, 5 fr. ; Henri Chatelet, Collombey, 2 fr. ; M^{me} Delon, Pranles (France), 2 fr. 50.

Soldats malades. — H. Pochon, Denezy, 2 fr. ; Section Val-de-Travers, 84 fr. ; Montagnes neuchâteloises, 18 fr. ; Anonyme, Bienne, 2 fr. ; Th. Blanc, Vers-chez-les-Blanc s/Lausanne, 20 fr. ; E. Farron, Tavannes, 4 fr. ; Anonyme, 3 fr.

Sinistré d'Euseigne. — Côte neuchâteloise, 15 fr. ; Anonyme, Bienne, 2 fr. ; H.-E. Frech, Lausanne, 2 fr. 50.

Pays envahis. — Th. Blanc, Vers-chez-les-Blanc s/Lausanne, 20 fr. ; Marc Gaillard, Vernier, 5 fr. ; J. Gafner, Dombresson, 5 fr. ; H. Viesel, Payerne, 2 fr. ; Anonyme, Bienne, 5 fr. ; H.-E. Frech, Lausanne, 2 fr. 50 ; E. Farron, Tavannes, 4 fr. ; M^{me} Delon, Pranles (France), 2 fr. 50.

Don national des apiculteurs. — Th. Blanc, Vers-chez-les-Blanc s/Lausanne, 20 fr. ; E. Farron, Tavannes, 4 fr. ; Anonyme, Bienne, 5 fr. ; H.-E. Frech, Lausanne, 5 fr. ; Henri Châtelet, Collombey, 1 fr.

Bibliothèque. — Commandant Michel, 85^e territorial, Rolle, 3 fr. ; G. Bonjour, Chevalleyres sur Blonay, 2 fr. ; L. Cretton, Praz St-Jean, 1 fr. 80 ; H. Pochon, Denezy, 2 fr. ; H. Viesel, Payerne, 1 fr. ; Ed. Saunier, Reclère, 2 fr. ; Anonyme, Bienne, 3 fr. ; Henri Chatelet, Collombey, 2 fr. ; E. Farron, Tavannes, 1 fr. 30.

Nos chaleureux remerciements à tous ces donateurs. *Vivent les suivants !*

BIBLIOGRAPHIE

Der schweizerische Bienenvater. — Praktische Anleitung zur Bienenzucht, gegründet von J. Jeker, U. Kramer und P. Theiler. Neunte Auflage.

Cet ouvrage joue dans la Suisse allemande le même rôle que la *Conduite du rucher* de M. Bertrand en pays romand; c'est dire que sa réputation n'est plus à faire. Tout apiculteur qui se respecte tient à avoir son *Bienenvater*, dont la neuvième édition vient de paraître. C'est le résultat de longues expériences, de patientes recherches des praticiens et savants les plus distingués. Ses auteurs ne sont du reste pas des inconnus des lecteurs de la *Revue internationale* de M. Bertrand : M. Jeker avait rédigé pour la première année de cette publication les « Conseils aux débutants », et M. Kramer a fourni de nombreux articles jusqu'en 1892.

Le rédacteur de la *Schweizer Bienenzeitung*, M. Göldi, a pour cette nouvelle édition tout revu et remis à la hauteur de la science actuelle; de nombreuses gravures, très bien faites, ornent les pages; papier, impression et reliure ne laissent rien à désirer et M. Sauerländer à Aarau, l'éditeur bien connu, n'a rien ménagé pour faire de ce livre un vrai bijou qui fera l'ornement de toute bibliothèque apicole. Aussi nous recommandons vivement à ceux qui savent l'allemand l'étude de cet ouvrage pour les longues soirées d'hiver qui vont commencer; tous, les vieux praticiens aussi bien que les novices, tireront grand profit de la lecture de ce guide sûr et pratique. *Ulr. Gubler.*

NOUVELLES DE FRANCE

Ci-joint un mandat-poste pour le renouvellement de mon abonnement à votre estimable *Revue* que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt.

Ici, dans la région que j'habite, la récolte a été excellente, mais même dans le département de la Drôme, il n'en a pas été partout ainsi. La miellée a commencé fin juin sur les feuilles de chêne et de tilleul et s'est continuée une bonne partie de juillet sur les sainfoins à double coupe et sur les luzernes. En août les abeilles ont butiné sur des fleurs sauvages qui ont poussé après la moisson dans des champs de blé. Elle a été si abondante qu'après avoir vidé un certain nombre de hausses qui étaient complètement garnies fin juillet, j'ai pu obtenir encore de ces mêmes hausses remplacées aussitôt après l'extraction, encore 250 kg. de miel de ces fleurs sauvages.

Toutes les hausses se seraient remplies de nouveau si j'avais pu les vider toutes assez tôt. Je n'avais pas encore vu une miellée aussi

prolongée. Beaucoup de ruches m'ont donné deux hausses à la même miellée, et certaines avaient logé des rayons de miel jusque dans le couvercle.

En somme j'ai obtenu une moyenne de 30 kg. par ruche et 35 essaims en juillet, provenant soit de nos paniers, soit de quelques ruches à cadre. Malgré la saison avancée, tous ces essaims, excepté deux ou trois secondaires et tardifs, ont fait de bonnes provisions ; les colonies en question sont à peu près toutes en abeilles italiennes pures ou métisses au premier degré.

Cette récolte m'a largement récompensé de mes frais de nourrissage et de ma peine. Elle est venue d'autant plus à propos que pendant trois ans le rendement avait été mauvais et qu'en outre il m'avait fallu nourrir annuellement une cinquantaine de colonies. Je dois ajouter que le prix du miel rend, cette année surtout, cette récolte particulièrement importante, car ici, il a débuté à 8 francs pour monter jusqu'à 10 francs, même pour une forte livraison.

Depuis près de deux mois on n'a pas distribué de sucre, les malades qui sont nombreux en ce moment, par suite de cette épidémie de grippe se rejettent forcément sur le miel qui remplace avantageusement le sucre. Mais il est à prévoir que les stocks de cette précieuse denrée qui n'a pas été généralement abondante je crois, seront bientôt épuisés. Espérons que cette terrible guerre prendra bientôt fin, et qu'après les facilités de transport seront plus grandes pour les approvisionnements de toute sorte.

Je suis toujours très satisfait de l'abeille italienne qui a l'avantage de se développer de bonne heure. C'est une qualité que j'apprécie d'autant plus que la miellée ici commence de bonne heure (première semaine de mai). Mais pour qu'une colonie italienne donne un plein rendement, de fortes provisions lui sont nécessaires, car elle consomme beaucoup au début du printemps.

Ces jours-ci, en examinant un essaim de cette année, j'ai constaté la présence de deux reines sur un même cadre. Celle qui existait au moment de la mise en ruche de l'essaim, qui est grosse et bonne pondeuse, et une autre plus petite. J'ignore si elle est fécondée. Un de ces jours, si je retrouve cette dernière, je me propose de la donner à une autre colonie dont la reine n'a pondu que des mâles. Impossible de se procurer des reines cette année, l'élevage ayant eu lieu sur une échelle très restreinte et, d'autre part, les demandes ayant été très nombreuses. Cependant, un ami à proximité de chez moi a pu m'en céder quatre qui m'ont servi à sauver des ruches orphelines.

Si les mêmes difficultés devaient se produire l'an prochain, je me verrais dans l'obligation de faire l'élevage afin de pourvoir à mes besoins.

L. Francon, à Montelier (Drôme).

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Aug. Cordey, Le Touvet (Isère), le 12 août 1918. — Plusieurs circonstances défavorables me faisaient mal augurer de la saison apicole : 1^o les provisions d'hiver étaient tout à fait insuffisantes; 2^o il y a eu en hiver un moment de forte consommation; 3^o le printemps a été tardif; 4^o il y a eu des retours de froid qui ont non seulement arrêté l'élevage, mais ont encore fait perdre beaucoup de couvain; 5^o la sécheresse. Mes colonies se sont trouvées en retard de deux semaines au moins. Eh bien, malgré toutes ces circonstances défavorables, je ne puis pas me plaindre du résultat, car j'ai eu 18 à 20 kg. de miel par ruche.

La sécheresse est moins nuisible qu'on ne pourrait le croire; ce qui fait, probablement, le plus de tort, c'est le vent.

Vu le manque de sucre, le miel est très recherché et il se vend à un bon prix. Tout mon miel est parti en une dizaine de jours au prix de 8 fr. Quelques-uns ont vendu le leur plus cher encore.

J'ai déjà visité quelques ruches et j'ai pu me convaincre que, dans quelques-unes, les provisions sont presque suffisantes; dans d'autres, il y a plus de provisions qu'il n'en faut. Cette année, on sème un peu plus de sarrasin que d'habitude, ce qui pourra fournir aux abeilles un petit complément de provisions.

Je n'ai pas eu un seul essaim. Dans un rucher que je me suis chargé de soigner, il en a été de même. En tout cas, s'il y a eu des essaims chez quelques propriétaires d'abeilles, ils doivent avoir été tardifs.

M. Ch. Thiébaud, Neuchâtel, 20 septembre 1918. — Tout le monde est content, heureux, joyeux. C'est des apiculteurs que je cause, parce qu'ils ont fait cette année beaucoup de miel, et de moi, parce que j'en ai fait un peu et parce que je suis retenu au lit, malade, ce qui m'oblige à rester tranquille et me permet de griffonner ces quelques lignes au crayon.

Le *Bulletin* a publié une lettre l'automne dernier, lettre dans laquelle je me déclarais satisfait si j'arrivais à hiverner mes trois ruches, tant les provisions étaient faibles. Toutes trois ont passé l'hiver. J'ai partagé inégalement le sucre reçu ce printemps. Les deux qui m'ont paru les plus faibles n'ont reçu que la quantité nécessaire pour les nourrir jusqu'aux premières fleurs et la troisième a reçu sa part et un peu de celle des autres, il est vrai qu'elle en a facilement fait façon.

Malheureusement pour moi, cette dernière, la seule de laquelle j'espérais retirer un peu de miel, s'est arrêtée dans son développement peu avant les miellées et ne m'a bâti que cinq cadres de hausse et encore pas complètement. La reine n'était pas vieille, mais je constatai une ponte sans suite, aussi je vais la remplacer. Les deux autres se sont développées dans le courant de l'été et sont fortes maintenant. L'une d'elle a changé sa reine et je constatais que les premières semaines la nouvelle pondait.

jusqu'à 7 œufs dans une même cellule. Renseignements pris auprès de M. Mayor il me fut répondu que cette reine me donnerait satisfaction par la suite, qu'elle devait être très prolifique et le nombre des abeilles de la ruche pas assez grand pour couvrir et soigner tous ses œufs ; dès lors elle s'est développée normalement.

Voici le moment d'établir des comptes ; sucre du printemps, sucre d'automne, soins, intérêts du capital engagé, je n'ose pas poser de chiffres, recette 4 kg. 850 de miel, au prix que vous voudrez.

Comme je le disais tout à l'heure, je suis content, c'est la première année que mes abeilles me rapportent autant. Si cependant M. Schumacher pouvait m'inscrire pour un peu de sucre au printemps que je puisse écrire l'année prochaine que je suis encore plus content, je suis certain que cela vous communiquerait un peu de ma joie. Excusez, je bavarde sans penser aux restrictions du papier.

TARIF DES ANNONCES

1 page : Fr. 40.—
1/2 page : » 20.—
1/4 page : » 10.—
1/8 page : » 5.—
1/16 page : » 3.50

Rabais pour insertions répétées :

Ordres de Fr. 25 à 50.— 5 %
» » » 50 à 100.— 10 %
» » » 100 à 250.— 15 %
» » » 250 à 500.— 20 %
et au-dessus.



VOLAILLES *pour la ponte*

Les meilleures.
pondeuses.

 **Prix-courant gratis.**

J. MARCHAL 23072
Meyriez (Morat).

Ch. JAQUIER *apiculteur constructeur* **Bussigny.**

Constructions, réparations de ruches de tous types, pièces détachées. Nourrisseurs « Pratique » dans le matelas. Achat de cire d'opercules et de vieux rayons aux meilleurs prix. Refonte de déchets, gaufrage de cire à façon pour tous types. Travail garanti. 23073

ON DESIRE

acheter une dizaine de colonies.
Faire les offres avec prix, système de ruches, etc., à 23079

Arthur LOUP
Courtion
Fribourg.